



Politique relative aux minerais de zones de conflit

EXFO inc. et ses filiales visent les plus hauts standards en matière d'éthique et d'intégrité dans l'ensemble de ses activités.

Certaines composantes utilisées dans la fabrication de nos produits comportent des minerais comme l'étain, le tantale, le tungstène et l'or. Quelques pays de la région centrafricaine, dont la République démocratique du Congo (RDC) et plusieurs pays voisins, extraient ces métaux en abondance. Ce qui rend ces minerais particulièrement controversés est leur importance dans l'est de la RDC, ainsi que la façon dont ils alimentent les hostilités et contribuent à l'instabilité permanente, à la violence et à la violation des droits de l'homme dans la région, d'où la désignation « minerais de conflit ».

Comme l'or, le tantale, l'étain et le tungstène peuvent être nécessaires au fonctionnement ou à la fabrication de nos produits, EXFO s'engage à se procurer ses matériaux de fournisseurs respectueux de l'environnement et socialement responsables. Notre politique est de ne pas nous approvisionner chez des fournisseurs connus pour leur implication dans des conflits, et nous nous attendons à ce que nos fournisseurs agissent de même. Puisque l'extraction, la fusion et le raffinage des minerais s'effectuent en amont de notre chaîne d'approvisionnement, il nous est extrêmement difficile de retracer l'origine des minerais utilisés. Par ailleurs, certains minerais peuvent avoir été fusionnés avec des matériaux recyclés, d'où l'impossibilité d'en identifier la source avec certitude.

Consciente de la difficulté de retracer l'origine des minerais utilisés, EXFO a adopté les modèles de rapport d'utilisation et de demande de renseignements relatifs aux minerais de conflit définis par l'*Electronics Industry Citizenship Coalition* (EICC), et elle demande à ses fournisseurs d'utiliser les mêmes modèles de rapports. Ainsi, la révision de ces rapports nous permettra de valider que les raffineurs identifiés et utilisés sont sur la liste des raffineurs approuvés publiée par l'EICC (www.conflictreesmeleter.org).

À titre de société publique dont les actions sont transigées sur une bourse américaine, EXFO adhère au *Dodd-Frank Wall Street Reform and Consumer Protection Act*, section 1502, ainsi qu'aux lignes directrices de mise en œuvre publiées par la *Securities and Exchange Commission* (SEC), lesquelles exigent de produire des rapports et de faire preuve d'une diligence raisonnable en ce qui a trait à l'approvisionnement en minerais pouvant provenir de conflit et à leur non-utilisation pour promouvoir de tels conflits. De plus, EXFO aide ses clients à atteindre l'objectif commun de se doter d'une chaîne d'approvisionnement socialement responsable et respectueuse de l'environnement.

Luc Gagnon
Vice-président, opérations manufacturières et service à la clientèle
EXFO inc.